Le nouveau Premier ministre face au risque de censure des marchés (lepoint.fr)

Le nouveau Premier ministre face au risque de censure des marchés

L'ÉDITO DE PIERRE-ANTOINE DELHOMMAIS. Le nouveau Premier ministre devra s'efforcer de rassurer nos créanciers en donnant au plus vite des gages de sérieux budgétaire.

Par Pierre-Antoine Delhommais

Publié le 04/09/2024 à 16h42



La rédaction du prochain projet de budget s'annonce délicate. © Alamy Stock Photo / Abaca

Ce n'est pas sur la musique triomphante du chant du départ mais au son sinistre du tocsin que <u>Bruno Le Maire</u> s'apprête à quitter son poste. En révélant un nouveau dérapage du déficit pour 2024, le ministre de l'Économie démissionnaire a fait preuve d'un tardif mais louable souci de transparence. Cela ne suffira toutefois pas à faire oublier <u>ses coupables erreurs de prévisions budgétaires</u> à répétition et surtout le bilan désastreux en matière de finances publiques des sept années passées à Bercy de celui qui prétendait pourtant gérer les deniers de l'État « à l'euro près ».

En tout cas, les documents transmis *in extremis* aux parlementaires selon lesquels le déficit pourrait finalement atteindre cette année 5,6 % (contre 5,1 % programmés) en raison de recettes fiscales moins importantes que prévu et d'« une augmentation extrêmement rapide des dépenses des collectivités locales » ont brutalement refermé la parenthèse enchantée des Jeux olympiques.

Pendant que nos athlètes récoltaient cet été les médailles, nos comptes publics ont continué à se dégrader; pendant que les Français fêtaient les exploits de nos athlètes, notre déficit et notre dette n'ont pas cessé de se creuser. Et dans des proportions pires que ce qui était imaginé par les économistes les plus pessimistes.

Inventaire à la Prévert

Selon une note de la direction générale du Trésor, le déficit pourrait même s'élever, si aucune mesure de correction n'est prise, à 6,2 % l'an prochain, 6,7 % en 2026 et 6,5 % en 2027. Soit <u>plus du double de l'objectif</u> des 3 % promis encore à Bruxelles au printemps dernier par le gouvernement français et qui nécessiterait, pour être atteint, un effort de 110 milliards d'euros d'économies. Autant dire qu'on ne serait plus là dans la rigueur, mais dans une austérité sans précédent.

En attendant, le nouveau Premier ministre va être confronté à une situation budgétaire d'une gravité inédite dans l'histoire du pays. Invoquer l'héritage ne pourra pas suffire, il va falloir agir au plus vite pour stopper l'hémorragie. Déjà sont évoqués dans les coulisses et les médias des hausses de taxes (sur les superprofits, les superdividendes) mais aussi de multiples coups de rabot dans des dépenses et niches fiscales diverses et variées : crédit impôt recherche, politique d'apprentissage, suppression des tarifs réduits de l'accise sur les biocarburants et de certains taux de TVA réduits, missions des chambres de commerce et d'industrie et des

chambres de métiers et de l'artisanat, baisse des subventions aux centres de formation, réduction des aides aux buralistes et aux créateurs de jeux vidéo, etc.

Un vrai inventaire à la Prévert dont l'avantage serait de prêter peu le flanc à des polémiques politiques, d'être surtout relativement invisible et indolore pour les Français, qui seraient du coup moins tentés d'aller dans la rue protester contre ce tour de vis budgétaire.

En revanche, il est peu probable que ces mesures aux allures de rustines soient suffisantes pour convaincre les agences de notation du redressement durable de nos finances publiques et pour rassurer les marchés financiers. Les investisseurs internationaux, qui détiennent 52 % de notre dette publique, ont jusqu'à présent fait preuve d'une étonnante bienveillance à l'égard de notre dérive budgétaire et de l'imbroglio politique né de la dissolution. L'écart des taux d'intérêt entre les emprunts d'État à dix ans français et allemands est miraculeusement resté contenu autour de 0,7 %.

Une éventuelle abrogation de la réforme des retraites, certes souhaitée par une majorité de Français et de députés mais au coût estimé à 20 milliards d'euros, serait de nature à rompre ce fragile armistice, à déclencher une crise de défiance généralisée sur la dette française et à provoquer une envolée des taux d'intérêt. En septembre 2022, les rendements des Gilts britanniques avaient bondi de 1,5 % en quelques jours après la présentation d'un budget jugé totalement irréaliste, poussant à la démission <u>la Première ministre Liz Truss</u>. Le futur locataire de Matignon va non seulement devoir prendre garde à une motion de censure des députés de l'opposition mais aussi échapper à celle des marchés financiers.